

LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE D'UN IMMEUBLE ET PAR APPAREIL (ASCENSEUR, ÉCLAIRAGE, CHAUFFAGE, PORTES...)

lun 25/02/2019 - 09:00

Source *Baticopro.com*

Pour pouvoir faire des économies d'électricité dans une copropriété, il faut tout d'abord être en mesure d'identifier les postes de consommation les plus importants au sein d'un immeuble. Voici un aperçu complet de la consommation électrique par appareil (ascenseur, éclairage, chauffage, portes, etc.) à prendre en compte au sein d'un immeuble.

Comment estimer la consommation électrique de l'immeuble (DPE) ?

Le **Diagnostic de Performance Énergétique (DPE)** est un document qui peut permettre à la copropriété d'identifier les différents postes de consommation électrique de l'immeuble. C'est dans les cas de figure suivant, qu'il est intéressant de pouvoir estimer la consommation électrique d'un logement ou d'un immeuble :

- pour réduire la consommation électrique de l'immeuble ;
- pour réduire la consommation électrique d'un appartement ;
- avant d'acheter un appartement dans une copropriété ;
- avant de louer un appartement dans une copropriété ;
- avant de mettre en place un projet de rénovation énergétique au sein de l'immeuble ou au sein d'un logement de la copropriété ;
- lorsque l'immeuble souhaite changer de fournisseur d'électricité afin de

faire des économies d'énergie.

[Lire la suite sur Baticopro](#)

